

Lis le texte, réponds aux questions et découvre l'homme politique mystère.

A la recherche d'un homme politique très scolaire

Né le 5 avril 1832 dans les Vosges. Son père est avocat et sa famille a de l'argent ce qui lui permet de poursuivre ses études au lycée à Strasbourg. C'est une chance car, à l'époque, l'instruction est payante.

Il part ensuite à Paris pour devenir avocat. Une fois son diplôme obtenu, il commence à défendre des hommes politiques. À côté de son métier d'avocat, il est aussi journaliste au journal *Le Temps*.

Grâce à son métier, il rencontre les grands hommes de son époque.

Il décide de se lancer en politique. En 1869, il est élu député. Plus tard, il devient même ministre (1879) !

France

À son époque, l'école primaire est surtout réservée aux garçons. Il existe parfois des écoles pour les filles, mais pas dans toutes les villes et tous les villages. Tout le monde n'a pas le droit d'apprendre. En plus, l'école coûte cher.

Beaucoup de parents n'ont pas assez d'argent pour y envoyer leurs enfants.

Quand il devient ministre de l'Instruction, il a enfin la possibilité de créer une nouvelle loi pour l'école. En 1881 et 1882, il met en place des lois qui rendent l'instruction obligatoire, gratuite et laïque.

À partir de ce moment-là, tous les enfants peuvent aller à l'école en France.

C'est un vrai changement et c'est grâce à lui que l'école est gratuite aujourd'hui.

On l'appelle parfois « le père fondateur de l'école ». Il meurt le 17 mars 1893 à Paris.

Aujourd'hui, plus de cinq cents écoles maternelles et primaires en France portent son nom.

UN PEU DE
VOCABULAIRE

Laïcité : Le mot laïcité vient du latin *laicus*, qui signifie «commun, du peuple». La laïcité est un principe selon lequel les religions et l'État sont clairement séparés. Les religions ne peuvent pas intervenir dans les décisions de l'État et l'État ne peut pas intervenir dans la vie religieuse. En France, cette séparation entre religions et État date de 1905.

BULLETIN DES LOIS
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
N° 690.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

N° 11,696. — *Loi qui rend l'Enseignement primaire obligatoire.*

Du 28 Mars 1882.

(Promulguée au Journal officiel du 29 mars 1882.)

La loi qui rend l'enseignement primaire obligatoire en France date du 28 mars 1882.

1. Quel âge l'homme politique mystère avait-il à sa mort ?

62 ans	60 ans	61 ans
F	R	L

2. Dans la phrase "Plus tard, il devient même ministre !". Quelle est la fonction du mot "ministre" ?

COD	attribut du sujet	complément du nom
J	S	R

3. Dans la phrase " Beaucoup de parents n'ont pas assez d'argent pour y envoyer leurs enfants. » Quelle est la nature du mot « y » ?

pronom	nom	déterminant
L	F	J

4. Parmi les mots suivants, lequel ne fait pas partie de la famille de "laïcité" ?

laïque	laïcisme	laïus
E	U	Y

5. Dans le groupe nominal "l'école obligatoire", obligatoire est :

un complément du nom	un adjectif épithète	un adjectif attribut
Y	F	U

6. En France de quand date la séparation entre l'Etat et l'Eglise ?

1882	1881	1905
S	L	E

7. De quand date la loi rendant l'enseignement primaire obligatoire en France ?

28 mars 1882	29 mars 1882	28 mars 1905
E	R	J

8. Notre homme politique mystère a été :

ministre de l'Enseignement	ministre de l'Education	ministre de l'Instruction
F	Y	U

9. Parmi les expressions suivantes, laquelle ne signifie pas "gratuitement" ?

aux frais de la princesse	à la fortune du pot	à l'oeil
L	J	N

10. Comment s'appelle l'équivalent belge du Journal officiel de la République française où sont publiés les lois et règlements ?

Le Journal officiel du Royaume de Belgique	Le Moniteur belge	La Gazette officielle
D	R	O

Tu as trouvé toutes les réponses ? Remets les lettres dans l'ordre pour découvrir l'homme politique mystère.



J	U	L	E	S	F	E	R	R	Y
9	8	3	6	2	5	7	10	1	4

